

---

# Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969  
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

---

## COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 5 DECEMBRE 2011

---

### → **ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes 2009/2010
- Approbation des comptes 2010/2011
- Election des membres du conseil d'administration
- Election du bureau
- Election du Président

### → **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Cette assemblée générale vient clôturer celle du 17 décembre 2009 car nous n'avions pas pu voter et contrôler les comptes de l'exercice 2009/2010 du fait du changement de présidence et du bureau. Les dossiers n'avaient pas pu être lu par le bureau mis en place par intérim.*

### **PRESENTATION**

Le nouveau bureau de l'APSAD 93 élu le 17 décembre 2009 avait pour objectif de remettre à niveau certains dossiers laissés en suspens par l'ancienne présidence.

Chaque membre du bureau a eu une mission précise dans l'optique premier de rajeunir l'association et d'être au plus près des agents du Département de la Seine Saint-Denis.

Les membres du bureau ont eu un rôle important dans l'animation des sections, des référents ont été nommés permettant un accroissement des formules actuellement proposées et une aide précieuse auprès des responsables de section.

- L'APSAD 93 c'est 20 sections sportives
- c'est un agrément jeunesse et sport n°93969
- c'est une convention collective pour l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ...
- c'est des animateurs brevetés ...
- c'est plus de 700 adhérents ...
- c'est des responsables bénévoles à votre écoute

- c'est un site [www.apsad93.fr](http://www.apsad93.fr)

### **CONVENTION**

L'APSAD 93 et le Département de la Seine-Saint-Denis sont liés par une convention d'objectifs. Elle est conclue dans le cadre de la politique d'action sociale et de loisirs menée par le Conseil Général au profit des agents départementaux et au regard de l'article 20 de la loi du 16 juillet 1989.

Le Département, par cette convention, confie à l'APSAD 93 un rôle important dans le développement de la pratique sportive au sein du personnel. Le sport corporatif participe également aux actions fédérant le personnel en contribuant ainsi à lui donner une identité départementale.

### **ADHERENTS**

A ce jour, les sections gèrent en année civile pour la plupart, ceci est dû au calendrier imposé par leur fédération nationale sous laquelle la discipline est affiliée. Le montant est calculé au plus près des activités proposées, permettant ainsi aux agents quelque soit leur niveau social, d'accéder à l'ensemble des sections dans le cadre de la politique d'action sociale et de loisirs.

Le personnel actif et retraité du Département peut accéder à l'ensemble des activités de l'APSAD 93 y compris les ayants droits majeurs dans la limite des capacités d'accueil.

### **LOCAUX**

Le Département met à disposition de l'APSAD 93, un ensemble de locaux afin d'assurer ses activités.

Un constat est fait sur un manque cruel de disponibilités de créneaux horaires afin d'élargir son activité. Sur ce constat, nombreuses sections sont obligés de limiter leur nombre d'inscriptions d'adhérents. Dans l'optique de la destruction prochaine de la cité administrative n°2, un audit a été effectué afin de lister l'existant et d'établir les besoins futures aussi bien au niveau des locaux et des matériels. Cet audit a été fourni à la demande de la Direction du Personnel (PPRS).

### **PROJETS & ACTIONS**

- En attente du local mis à disposition par la Direction du Personnel.
- Recherche de partenariat, sponsoring.
- Mise en place d'ateliers auprès des adhérents sur le bien-être via la découverte de la diététique, des fiches recettes sur une bonne qualité de vie sportive.
- Stages de premiers soins pour l'ensemble des responsables de section et animateurs encadrant les séances.
- Plan de formation sur des actions d'administration et d'animations sportives. Faciliter les agents du département à établir un plan de formation afin de valoriser leur travail effectué au sein de leur section.

## **SECTIONS**

Chaque responsable de section fait une présentation de sa discipline avec son bilan et ses projets d'activité.

### → **BILANS FINANCIER 2009 & 2010**

- Une augmentation des adhérents en 2010 a été remarquée de même que les charges de fonctionnements.
- Une présentation de chaque section par leur représentant à été faite.

## **RECETTES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution</b>
Subventions	74 334 €	64 683 €	+ 14.9 %
Cotisations et participations	57 950 €	35 708 €	+ 62.3 %
Recettes totales	132 284 €	100 391 €	+ 31.8 %

## **CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

- **Année 2010** 78 890 € 59.64 %
- **Année 2009** 60 528 € 60.29 %

## **CHARGES DU PERSONNEL**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution</b>
▪ Salaire brut	25 132 €	21 602 €	+ 16.3 %
▪ Charges sociales	5 212 €	4 603 €	+ 13.2 %
▪ Total des charges	30 344 €	26 205 €	
▪ Taux des charges	20.74 %	21.31 %	

## **SYNTHESE**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution</b>
▪ Recettes	132 284 €	100 391 €	+ 31.8 %
▪ Charges de fonctionnement	78 890 €	60 528 €	+ 30.3 %

▪ Impôts et taxes		275 €	
▪ Charges de personnel	30 344 €	26 205 €	+ 15.8 %
▪ Résultat courant	19 669 €	11 005 €	
▪ Résultat exceptionnel	- 729 €	9 988 €	
▪ Résultat exercice	18 940 €	20 994 €	- 9.8 %

#### ***SOLDE DE TRESORERIE***

- Solde au 31/12/2009 de 954 €
- Solde au 31/12/2010 de 5 353 € du fait que le versement de la subvention a été fait le 31/12/2010 d'un montant de 41 992 €

#### **→ ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Les responsables de section sont membres de droit du Conseil d'administration.
- Brigitte MARLAIRE, Fabien PAILLARD et Christine MILISAVLJEVIC se présentent au Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

#### ***COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

- Aquagym : Catherine POILANE
- Badminton : Jean Pierre BROSSARD
- Boxe française, savate forme : Béatrice MORLAAS-COURTIES
- Chorale : Nicolas WENDLING
- Claquettes : Thierry JURMAN
- Course à pied : Serge PEYRADE
- Danse Country : Brigitte MARLAIRE
- Danse orientale : Aurélie ZORZETTIG
- Futsal : Zahir YAHIA CHERIF
- Golf : Philippe LERICHE
- Gymnastique : Hélène LANGLAIS
- Karting : Thierry ROBERT
- Mise en forme : Ben ABDELKADER

- Moto : Annie Claire GONZENBACH
- Plongée : Thierry MORIN
- Salsa : Aurélie ZORZETTIG
- Sophrologie : Anne DAVIET
- Tennis : Bruno COURTILLIER
- Yoga - Tai Chi Chuan : Françoise JOUSSET

#### ***ELECTION DU BUREAU***

- Reconduction des membres du bureau à l'identique.
- Thierry ROBERT réélu président de l'APSAD 93

#### ***COMPOSITION DU BUREAU***

- Président : Thierry ROBERT
- Vice présidente : Françoise JOUSSET
- Trésorier : Annie GONZENBACH
- Trésorier adjoint : Joëlle DIDIER
- Secrétariat général : Christine MILISAVLJEVIC
- Affaires générales : Brigitte MARLAIRE, Bruno COURTILLIER
- Animation : Fabien PAILLARD

#### **→ CLOTURE**

L'assemblée générale se clôture sur un pot d'amitiés.